



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 1^{er} décembre 2025 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.02** Présentation du budget 2026
- 10.03** Présentation du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035
- 10.04** Période de questions du public

30 – Administration et finances

- 30.01** Approuver la proposition budgétaire 2026 de l'Arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 578 700 \$ du surplus accumulé de l'Arrondissement de Verdun. (1258286006)
- 30.02** Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de l'Arrondissement de Verdun au montant de 49 470 000 \$. (1258286008)

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance



Dossier # : 1258286006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la proposition budgétaire 2026 de l'Arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 578 700 \$ du surplus accumulé de l'Arrondissement de Verdun.

Il est recommandé :

1. d'approuver la proposition budgétaire 2026 prévoyant un budget en équilibre de 43 415 000 \$ au chapitre des revenus et des dépenses;
2. de transmettre ledit budget au comité exécutif, tel que stipulé par la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4);
3. d'autoriser une affectation au montant de 578 700 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun.

Signé par Annick DUCHESNE **Le** 2025-11-27 17:39

Signataire :

Annick DUCHESNE

directeur(-trice) - arrondissement
Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1258286006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la proposition budgétaire 2026 de l'Arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 578 700 \$ du surplus accumulé de l'Arrondissement de Verdun.

CONTENU

CONTEXTE

L'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) prévoit que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement. La date limite pour la transmission par les arrondissements au Service des finances de la Ville, de leur budget de fonctionnement 2026 en vue de l'adoption du Budget 2026 et du programme décennal d'immobilisations 2026-2035, a été fixée par le comité exécutif.

Orientations stratégiques du budget 2026

Pour assurer la pérennité des services et maintenir l'équilibre budgétaire, l'arrondissement s'appuie sur quatre axes stratégiques :

1. **Maintenir un équilibre budgétaire durable** en réduisant les risques financiers;
2. **Préserver les services essentiels** tout en respectant la capacité financière de l'arrondissement;
3. **Consolider les services existants** plutôt que de développer de nouvelles offres et ralentir temporairement le rythme des projets;
4. **Poursuivre l'optimisation des ressources** par une revue des activités et des programmes.

Actions clés pour 2026

Limiter la croissance des coûts liés à la rémunération

Depuis 2022, la proportion de la rémunération dans le budget de fonctionnement demeure stable et maîtrisée, à environ 75 %, ce qui témoigne d'une gestion rigoureuse et prévisible des ressources humaines. Cette stabilité est le résultat d'une optimisation continue des processus et d'une allocation stratégique des ressources.

Cette proportion élevée s'explique par la réforme de financement des arrondissements, qui a centralisé plusieurs dépenses auparavant classées dans « autres familles de dépenses ». À titre d'exemple, en 2026, 154,7 k\$ sont transférés pour financer le centre de refuge animalier de la Ville de Montréal.

Limiter l'indexation des tarifications à l'IPC et identifier de nouvelles sources de

revenus

Cette mesure vise à maintenir l'accessibilité des services tout en diversifiant les revenus pour réduire la dépendance à la taxe locale.

Réduire le recours au surplus de gestion comme levier d'équilibre budgétaire

Depuis plusieurs années, l'arrondissement doit puiser dans ses surplus pour équilibrer le budget, financer en partie les dépenses liées à la neige et financer des dépenses imprévues, alors que ces surplus sont en forte diminution. Cette stratégie n'étant pas viable à long terme, il est impératif de réduire cette dépendance. En date d'octobre 2025, le surplus disponible s'élève à 2,8 M\$, ce qui limite considérablement la marge de manœuvre.

Poursuivre l'optimisation des ressources

L'arrondissement poursuivra ses efforts d'optimisation, mais après plus de dix ans de rationalisation continue, les marges de manœuvre restantes sont désormais très limitées.

Compte tenu du contexte actuel, l'arrondissement de Verdun est désormais confronté à des choix difficiles pour équilibrer ses capacités humaines et financières avec les besoins et attentes croissants de la population.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA25 210187 - 30 juin 2025 - Dépôt des résultats financiers au 31 décembre 2024 de l'arrondissement de Verdun. / Réaffecter les soldes de surplus conformément à la *Politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus dégagés de l'exercice financier 2024 de la Ville de Montréal* adoptée par le conseil municipal le 17 juin 2025. / Approuver le plan de remboursement du déficit de l'Arrondissement pour un montant de 1 210 500 \$ Ajouter GDD plan redressement financier (1258286002)

CA24 210244 - 10 octobre 2024 - Approuver la proposition budgétaire 2025 de l'Arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 592 700 \$ du surplus accumulé de l'Arrondissement de Verdun. (1248286009).

CA23 210245 - 5 octobre 2023 - Approuver la proposition budgétaire 2024 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 524 900 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun. (1238286007)

CA22 22 210228 - 6 octobre 2022 - Approuver la proposition budgétaire 2023 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 229 000 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun. (1228286005)

CA21 210246 - 8 octobre 2021 - Approuver la proposition budgétaire 2022 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 998 300 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun (1218286005)

CA 20 210215 - 8 octobre 2020 - Approuver la proposition budgétaire 2021 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 328 100 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun (1208747029)

DESCRIPTION

Description

Le budget 2026 suivant a été élaboré pour être transmis au comité exécutif au montant de 43 415 k\$.

(En milliers de dollars)

Objet dépenses	Montant	%
Rémunération	32 691,0	75,3%
Transport et communications	384,5	0,9%
Honoraires professionnels et services techniques	3 420,6	7,9%
Location, entretien et réparation	1 855,1	4,3%
Biens non durables et biens durables	3 955,3	9,0%
Contributions à des organismes	608,0	1,4%
Charges inter unités et autres objets	500,5	1,2%
Total	43 415,0	100%

Les dépenses de l'arrondissement de Verdun sont financées à la base par les transferts centraux attribués à l'arrondissement par l'Administration municipale. L'arrondissement complète généralement son financement par les revenus provenant de l'application d'une tarification locale et ceux provenant de sa taxe locale sur les services. L'arrondissement de Verdun doit aussi recourir à une affectation de surplus pour compléter son financement, mais ce financement n'est toutefois pas récurrent et doit être révisé annuellement.

Ci-dessous, les stratégies de financement proposées dans le cadre du budget de 2026 :
(En milliers de dollars)

Description nature revenus	Montant	%
Revenus locaux	3 673,9 \$	8,5%
Revenus de taxation -Taxe d'arrondissement sur les services	10 755,6 \$	24,8%
Transferts centraux	28 406,8 \$	65,4%
Affectation : appropriation de surplus de gestion	578,7 \$	1,3%
Total revenus	43 415,0 \$	100,0%

On trouvera en pièces jointes au présent dossier décisionnel les documents suivants :

- Document 1 : Dépenses par objet 2025 à 2026
- Document 2 : Dépenses par activités 2025 à 2026
 - Document 3 Revenus par objet 2024 à 2025.

JUSTIFICATION

Le budget 2026 s'élève à 43 415 k\$, en hausse de 1 757,7 k\$ par rapport à 2025, soit une variation de 4,2 %. Il est important de souligner que le budget 2025 n'avait augmenté que de 125,5 k\$ (+0,3 %) par rapport à 2024. Ainsi, sur deux ans (2024-2026), la croissance cumulée est de 4,6 %, soit environ 2,3 % par année, ce qui demeure inférieur à l'indice des prix à la consommation (IPC) et ce, malgré un contexte marqué par l'inflation et l'instabilité économique. Cette performance repose sur des stratégies d'optimisation durables, démontrant notre engagement à gérer efficacement les fonds publics tout en assurant la continuité et la qualité des services offerts à la population.

En 2026, le budget consacré à la rémunération représente 75,3 % du budget de fonctionnement, soit 32 691,0 k\$, en hausse de 1 522,4 k\$ par rapport à 2025, une variation entièrement attribuable aux obligations liées aux conditions de travail du personnel de l'arrondissement.

Au regard de la structure organisationnelle, l'effectif prévu au budget 2026 est de 326,8 années-personnes (a-p), identique à celui des exercices 2025 et 2024. Les détails des

modifications apportées à la structure organisationnelle seront présentés via le sommaire décisionnel 1250003001 lors de la séance du conseil d'arrondissement du 1^{er} décembre 2025.

Au niveau des autres familles de charges, la variation est de 235,3 k\$ (ou 2,2 %). Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des coûts de contrats et par la provision prévue pour le remboursement du déficit de 2024, conformément au plan de redressement financier approuvé par le conseil d'arrondissement.

En 2026, les revenus autonomes de l'arrondissement représentent 3 673,9 k\$, en baisse de 272,5 \$k (- 6,9%) comparativement à 2025. Cette diminution découle de la révision des prévisions liées aux revenus de permis d'occupation temporaire du domaine public. Cet ajustement vise à réduire le risque financier, car les revenus prévus dans cette catégorie sont historiquement inférieurs aux cibles prévues. Leur non-réalisation pourrait compromettre l'équilibre budgétaire de l'arrondissement en 2026 et pour les années à venir.

Le montant des transferts centraux pour 2026 à l'arrondissement de Verdun se situe à 28 406,8 k\$ comparativement à 28 479,9 k\$ en 2025, ce qui représente une réduction de 73,1k\$ (- 0,3%) comparativement à 2025.

Cette variation s'explique par les éléments suivants :

- Indexation des transferts centraux : 846,3 k\$ (3%);
- Revue des activités du Service de l'approvisionnement de la Ville (50,8 k\$);
- Ajustements non récurrents (368,6) k\$:
 - Revenus parcomètres : (213,9) k\$. Cet ajustement vise à réduire le risque financier, car les revenus prévus dans cette catégorie sont inférieurs aux cibles prévues. Leur non-réalisation pourrait compromettre l'équilibre budgétaire de l'arrondissement en 2026 et pour les années à venir;
 - Quote-part de l'arrondissement pour le financement du refuge animalier de la Ville de Montréal conformément à la résolution CE23 1798 (154,7) k\$;
 - Ajustement des revenus pour les permis de construction (- 500 k\$). En raison du ralentissement des mises en chantiers dû au contexte économique actuel. Cette mesure vise à réduire le risque financier et à préserver l'équilibre budgétaire en 2026 et au-delà.

En 2026, les transferts centraux représentent 65,4 % de la stratégie de financement de l'arrondissement. Bien que substantiels, ces transferts demeurent insuffisants pour absorber l'augmentation des obligations salariales et contractuelles et les pertes de revenus liées aux perturbations économiques actuelles.

Ainsi, malgré les efforts déployés pour optimiser les dépenses, l'arrondissement de Verdun doit recourir à deux leviers financiers additionnels afin de maintenir les services à la population:

- Les revenus de la taxe locale sur les services;
- Les surplus accumulés des années précédentes, dont le niveau est en forte diminution.

En 2026, l'arrondissement prévoit utiliser 578,7 k\$ de son surplus, soit une baisse de 14,0 k\$ (- 2,4 %) par rapport à 2025. Ainsi, 1,3 % du financement du budget 2026 proviendra du surplus, comparativement à 1,4 % en 2025. Rappelons qu'en date d'octobre 2025, le surplus disponible s'élève à 2,8 M\$, ce qui limite considérablement la marge de manœuvre.

Taxe locale sur les services : un ajustement responsable et mesuré

Depuis 12 ans, l'arrondissement de Verdun a volontairement appliqué une indexation de ses revenus de taxation inférieure à la moyenne montréalaise. Cette prudence a creusé un écart qu'il est désormais essentiel de combler pour assurer la continuité des services essentiels.

En 2026, les revenus liés à la taxe sur les services doivent être ajustés pour répondre à un **déséquilibre structurel** entre des dépenses indexées à l'inflation et des revenus sous-indexés. Les recettes vont passer de **8 638,3 k\$ à 10 755,6 k\$**, incluant la croissance immobilière.

Malgré cette augmentation des revenus, le taux de taxation proposé (0,0627 \$ par 100 \$ d'évaluation) demeure inférieur à celui de 2021 (0,0646) et à la moyenne des arrondissements. Verdun reste donc parmi les arrondissements les plus abordables en matière de taxation locale.

Impact pour les contribuables :

- **76 \$ par an** pour un condominium évalué à 623 000 \$ (\approx 6 \$ par mois);
- **132 \$ par an** pour une maison unifamiliale évaluée à 1,1 M\$;
- Soit **11 \$ par tranche de 100 000 \$ d'évaluation**.

Cet ajustement est nécessaire pour corriger le déséquilibre structurel et éviter des déficits récurrents, réduire le recours au surplus de gestion, dont le niveau est historiquement bas (2,8 M\$) et maintenir la qualité des services. Il s'inscrit dans une approche responsable, transparente et équitable.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget de l'Arrondissement présenté totalise 43 415 k\$ pour le volet des dépenses et 3 673,9 k\$ pour le volet des revenus de source locale. Le montant des transferts centraux est de 28 406,8 k\$.

À titre de composante de l'équilibre budgétaire, l'Arrondissement devra adopter un règlement sur la taxe relative aux services pour un montant de 10 755,6 k\$ et avoir recours à son surplus de gestion au montant de 578,7 k\$.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 en ce qui a trait aux priorités suivantes :

5. Tendre vers un avenir zéro déchet, plus durable et propre pour les générations futures, notamment par la réduction à la source et la valorisation des matières résiduelles.

12- Miser sur la transparence, l'ouverture et le partage des données ainsi que l'appropriation des technologies émergentes pour améliorer la prise de décision individuelle et collective.

19- Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.

La grille d'analyse est jointe au présent dossier.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Conformément à l'article 144.6, al. 2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), l'arrondissement de Verdun a publié un avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire pour l'adoption du budget de 2025.

Le document de présentation du budget 2026 sera déposé sur le site internet de l'arrondissement de Verdun.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Transmission du budget adopté de l'arrondissement au comité exécutif – 1^{er} décembre 2025;
Avis de motion pour le règlement de tarification - séance du 1^{er} décembre 2025;

Avis de motion pour le règlement de taxation - séance du 1^{er} décembre 2025

Avis de motion pour le règlement de délégation de pouvoirs - séance du 1^{er} décembre 2025;

Entériner les modifications apportées à la structure organisationnelle dans le cadre du processus budgétaire de 2026 et adopter le nouvel organigramme de l'arrondissement de Verdun - séance du 1^{er} décembre 2025.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Simona STOICA STEFAN

Cheffe de division Ressources
financières et matérielles (Intérim)

Tél : 514-765-7031

Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2025-11-24

Christian PARE
directeur(-trice)-services administratifs en
arrondissements

Tél : - -

Télécop. : -

Dossier # : 1258286006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction des services administratifs , Direction
Objet :	Approuver la proposition budgétaire 2026 de l'Arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 578 700 \$ du surplus accumulé de l'Arrondissement de Verdun.



Document 1 Dépenses par objet 2025 à 2026.pdf



Document 2 Dépenses par activités 2025 à 2026.pdf Document 3 _Revenus par objet.pdf



Grille d'analyse Montréal 2030-1258286006.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Simona STOICA STEFAN

Cheffe de division Ressources
financières et matérielles (Intérim)

Tél : 514-765-7031

Télécop. :

Budget 2026 Dépenses par objet
(en milliers de dollars)

Description	Budget 2024	%	Budget 2025	%	Budget 2026	%	Écart \$ ⁽¹⁾	%
Rémunération	24 273,1	58,4%	24 486,1	58,8%	25 646,4	59,07%	1 160,3	4,7%
Cotisations de l'employeur	6 589,1	15,9%	6 682,5	16,0%	7 044,6	16,23%	362,1	5,4%
Sous-total	30 862,2	74,3%	31 168,6	74,8%	32 691,0	75,30%	1 522,4	4,9%
Transport et communications	459,0	1,1%	435,3	1,0%	384,5	0,89%	(50,8)	-11,7%
Services professionnels, techniques et autres	3 679,5	8,9%	3 605,1	8,7%	3 420,6	7,88%	(184,5)	-5,1%
Location, entretien et réparation	1 919,7	4,6%	1 927,3	4,6%	1 855,1	4,27%	(72,2)	-3,7%
Biens non durables	3 828,9	9,2%	3 743,9	9,0%	3 743,8	8,62%	(0,1)	0,0%
Biens durables	164,0	0,4%	164,0	0,4%	211,5	0,49%	47,5	29,0%
Autres objets	0,5	0,0%	0,5	0,0%	500,5	1,15%	500,0	100000,0%
Contributions à des organismes	618,0	1,5%	612,6	1,5%	608,0	1,40%	(4,6)	-0,8%
Sous-total	10 669,6	25,7%	10 488,7	25,2%	10 724,0	24,70%	235,3	2,2%
Total	41 531,8	100,0%	41 657,3	100,0%	43 415,0	100,00%	1 757,7	4,2%

(1) Un montant négatif représente un écart défavorable par rapport à l'année précédente.

(en milliers de dollars)

Rubriques	Budget 2024	%	Budget 2025	%	Budget 2026	%	Écart \$	%
Administration générale								
Conseil municipal	188,0	0,4%	169,5	0,4%	169,9	0,39%	0,4	0,2%
Gestion financière et administrative	2 464,1	5,7%	2 532,2	5,8%	2 523,1	5,81%	(9,1)	-0,4%
Greffe	633,7	1,5%	591,7	1,4%	755,4	1,74%	163,7	27,7%
Gestion du personnel	1 107,1	2,6%	1 145,9	2,6%	1 205,2	2,78%	59,3	5,2%
Autres - Administration générale	2 156,4	5,0%	2 392,4	5,5%	2 779,8	6,40%	387,4	16,2%
Total	6 549,3	15,8%	6 831,7	16,4%	7 433,4	17,12%	601,7	8,8%
Sécurité publique								
Autres - Sécurité publique ⁽¹⁾	440,7	1,0%	298,5	0,7%	335,6	0,77%	37,1	12,4%
Total	440,7	1,0%	298,5	0,7%	335,6	0,77%	37,1	12,4%
Transport								
Voirie municipale	6 650,6	15,3%	6 447,9	14,9%	6 789,7	15,64%	341,8	5,3%
Déblaiement, chargement de la neige et épandage d'abrasifs	2 438,4	5,6%	2 459,1	5,7%	2 642,5	6,09%	183,4	7,5%
Éclairage des rues	686,3	1,6%	698,2	1,6%	581,8	1,34%	(116,4)	-16,7%
Circulation et stationnement	777,3	1,8%	903,9	2,1%	960,5	2,21%	56,6	6,3%
Autres - Transport	8,0	0,0%	8,0	0,0%	8,0	0,02%	0,0	0,0%
Total	10 560,6	25,4%	10 517,1	25,2%	10 982,5	25,30%	465,4	4,4%
Hygiène du milieu								
Réseau de distribution de l'eau potable	1 550,3	3,6%	1 639,0	3,8%	1 682,9	3,88%	43,9	2,7%
Réseau d'égouts	412,3	0,9%	409,0	0,9%	413,5	0,95%	4,5	1,1%
Mat. recyc.- coll. sélective - collecte et transport	6,2	0,0%	6,2	0,0%	6,2	0,01%	0,0	0,0%
Mat. recyc - autres	164,6	0,4%	164,6	0,4%	164,6	0,38%	0,0	0,0%
Matériaux secs - collecte et transport	2,2	0,0%	2,2	0,0%	2,2	0,01%	0,0	0,0%
Autres - matières résiduelles	76,5	0,2%	81,0	0,2%	86,0	0,20%	5,0	6,2%
Protection de l'environnement	154,3	0,4%	157,1	0,4%	161,6	0,37%	4,5	2,9%
Total	2 366,4	5,7%	2 459,1	5,9%	2 517,0	5,80%	57,9	2,4%
Santé et bien-être								
Autres - Santé et bien-être	585,1	1,3%	574,5	1,3%	644,1	1,48%	69,6	12,1%
Total	585,1	1,4%	574,5	1,4%	644,1	1,48%	69,6	12,1%
Aménagement, urbanisme et								
Aménagement, urbanisme et zonage	3 709,9	8,5%	3 857,8	8,9%	3 909,2	9,00%	51,4	1,3%
Industrie et commerce	277,6	0,6%	282,4	0,7%	249,1	0,57%	(33,3)	-11,8%
Total	3 987,5	9,6%	4 140,2	9,9%	4 158,3	9,58%	18,1	0,4%
Loisirs et culture								
Centres communautaires - activités	2 776,2	6,4%	2 790,0	6,4%	2 902,8	6,69%	112,8	4,0%
Patinoires intérieures et extérieures	2 553,4	5,9%	2 432,2	5,6%	2 603,0	6,00%	170,8	7,0%
Piscines, plages et ports de plaisance	1 903,2	4,4%	1 897,6	4,4%	2 041,7	4,70%	144,1	7,6%
Parcs et terrains de jeux	4 666,9	10,7%	4 396,9	10,1%	4 367,5	10,06%	(29,4)	-0,7%
Autres - activités récréatives	107,3	0,2%	118	0,3%	73,0	0,17%	(45,0)	-38,1%
Centres communautaires - activités culturelles	1 782,4	4,1%	1 859,3	4,3%	1 914,5	4,41%	55,2	3,0%
Bibliothèques	3 018,7	7,0%	3 101,2	7,1%	3 194,5	7,36%	93,3	3,0%
Patrimoine -musées et centres	214,7	0,5%	220,3	0,5%	226,4	0,52%	6,1	2,8%
Autres - activités culturelles	19,4	0,0%	20,7	0,0%	20,7	0,05%	0,0	0,0%
Total	17 042,2	41,0%	16 836,2	40,4%	17 344,1	39,95%	507,9	3,0%
Grand total	41 531,8	100,0%	41 657,3	100,0%	43 415,0	100,00%	1 757,7	4,2%

Description	BUDGET 2024	%	BUDGET 2025	%	BUDGET 2026	%	ÉCART ⁽¹⁾	%
Location et occupation du domaine public	3 057,6 \$	7,36%	2 931,0 \$	7,04%	2 605,2 \$	6,00%	(325,8 \$)	-11,1%
Services culturels et récréatifs	386,5 \$	0,93%	398,0 \$	0,96%	405,5 \$	0,93%	7,5 \$	1,9%
Services techniques et travaux divers	475,1 \$	1,14%	370,9 \$	0,89%	399,7 \$	0,92%	28,8 \$	7,8%
Amendes et pénalités	15,8 \$	0,04%	15,8 \$	0,04%	16,1 \$	0,04%	0,3 \$	1,9%
Imposition de droits	50,1 \$	0,12%	51,4 \$	0,12%	52,4 \$	0,12%	1,0 \$	1,9%
Vente de biens	82,7 \$	0,20%	89,5 \$	0,21%	91,1 \$	0,21%	1,6 \$	1,8%
Récupération de frais et réclamations	82,0 \$	0,20%	89,8 \$	0,22%	103,9 \$	0,24%	14,1 \$	15,7%
Taxes, compensations et tarification	1,2 \$	0,00%	0,0 \$	0,00%	0,0 \$	0,00%	0,0 \$	0,0%
Transferts (subventions gouvernementales)	0,0 \$	0,00%	0,0 \$	0,00%	0,0 \$	0,00%	0,0 \$	0,0%
Sous-total revenus locaux	4 151,0 \$	9,99%	3 946,4 \$	9,47%	3 673,9 \$	8,46%	(272,5 \$)	-6,9%
Taxe d'arrondissement ⁽²⁾	8 349,4 \$	20,10%	8 638,3 \$	20,74%	10 755,6 \$	24,77%	2 117,3 \$	24,5%
Taxation Montréal (transferts centraux)	28 506,5 \$	68,64%	28 479,9 \$	68,37%	28 406,8 \$	65,43%	(73,1 \$)	-0,3%
Affectations : appropriation de surplus	524,9 \$	1,26%	592,7 \$	1,42%	578,7 \$	1,33%	(14,0 \$)	-2,4%
TOTAL	41 531,8 \$	100,00%	41 657,3 \$	100,00%	43 415,0 \$	100,00%	1 757,7 \$	4,2%

Veillez noter que la présentation des données a été modifiée par rapport aux années précédentes afin de se conformer à la présentation de l'information financière de

(1) : un montant entre parenthèses représente un écart défavorable par rapport à l'année précédente

(2) : la variation inclut la croissance immobilière

Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1258286006

Unité administrative responsable : Arrondissement Verdun, Direction des services administratifs, Direction

Projet : Approuver la proposition budgétaire 2026 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 578 700 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun.

Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	X		
2. À quelle(s) priorité(s) du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? <i>5- Tendre vers un avenir zéro déchet, plus durable et propre pour les générations futures, notamment par la réduction à la source et la valorisation des matières résiduelles.</i> <i>12- Miser sur la transparence, l'ouverture et le partage des données ainsi que l'appropriation des technologies émergentes pour améliorer la prise de décision individuelle et collective</i> <i>19 Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.</i>			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal résultat/bénéfice attendu ? <i>5- Réduction des publicités et dépliants papier pour les activités culturelles de l'arrondissement.</i> <i>12.La transparence budgétaire est une condition préalable à la participation du public et à la responsabilisation de la fonction publique. Un budget qui n'est pas transparent, accessible et précis ne peut pas être correctement analysé. Sa mise en œuvre ne peut pas être</i>			

minutieusement surveillée ni ses résultats évalués.

19 Le budget de fonctionnement de l'Arrondissement permet d'offrir aux citoyens de l'Arrondissement de Verdun des milieux de qualité et une réponse de proximité à leurs besoins.

Section B - Test climat

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none">● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050			X
2. Votre dossier contribue-t-il à la diminution des vulnérabilités climatiques , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			X
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			X

Section C - ADS+*

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de :			
a. Inclusion <ul style="list-style-type: none"> ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion 			X
b. Équité <ul style="list-style-type: none"> ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale 			X
c. Accessibilité universelle <ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal 			X
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			X

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle



Dossier # : 1258286008

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de l'Arrondissement de Verdun au montant de 49 470 000 \$.

Il est recommandé :
d'approuver la liste des projets jointe au présent dossier décisionnel au montant de 49 470 000 \$ constituant le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de l'arrondissement de Verdun, de même que les sources de financement prévues pour ces projets, et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Signé par Annick DUCHESNE **Le** 2025-11-27 17:47

Signataire : Annick DUCHESNE

directeur(-trice) - arrondissement
Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1258286008

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de l'Arrondissement de Verdun au montant de 49 470 000 \$.

CONTENU

CONTEXTE

Les articles 143.2 et 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) prévoient que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un programme des immobilisations de l'arrondissement.

Le comité exécutif a fixé, au plus tard, le 30 novembre 2025, la date limite à laquelle les arrondissements doivent transmettre, au Service des finances et de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal, leur programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035. Il est à noter que, dans le cadre de la confection du présent budget d'immobilisations, l'Administration présentera un programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035.

L'Administration municipale a fixé l'enveloppe globale des emprunts de l'Arrondissement de Verdun à 4 947 000 \$ annuellement pour la période 2026-2035, pour un montant total de 49 470 000 \$.

En dépit des apports de financement externes (provenant notamment de partenariats corporatifs et de subventions), le niveau des investissements locaux est demeuré inchangé depuis 2002. Cette situation a évolué au cours de l'exercice en cours, avec un ajustement significatif des enveloppes du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035. L'augmentation appliquée représente 20,2 %, ce qui porte l'enveloppe prévue pour la période de dix ans de 41 150 000 \$ à 49 470 000 \$. Cette révision vise à mieux répondre aux besoins croissants en matière d'infrastructures et à soutenir la réalisation des projets prioritaires de l'arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA24 210245 - 10 octobre 2024 - Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034 de l'Arrondissement de Verdun au montant de 41 150 000 \$ (1247185003)
CA23 210249 - 5 octobre 2023 - Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2024-2033 de l'arrondissement de Verdun au montant de 41 150 000 \$ (1238286006)

CA22 210230 - 6 octobre 2022 - Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2023-2032 de l'arrondissement de Verdun au montant de 41 150 000 \$ (1228286006)

CA21 210248 - 25 novembre 2021 - Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI)

2022-2031 de l'arrondissement de Verdun au montant de 41 150 000 \$ (1218286006)

CA20 210217 - 8 octobre 2020 - Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030 de l'arrondissement de Verdun au montant de 41 150 000 \$ (1208747030)

DESCRIPTION

Le présent dossier vise l'approbation et la transmission au comité exécutif du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035. Pour la période 2026-2035, l'Arrondissement de Verdun prévoit investir 49 470 000 \$. Il s'agit principalement de projets reliés à l'entretien et à la réfection du réseau routier, à l'aménagement des parcs et des espaces verts, des travaux de rénovation des bâtiments mais aussi des projets de grande envergure tel que Natatorium et le Centre Aquatique. La liste des projets établie par l'Arrondissement est présentée en pièce jointe de ce sommaire décisionnel.

JUSTIFICATION

Annuellement, l'Arrondissement produit un bilan des actifs découlant de la directive administrative concernant la connaissance des actifs (C-OG-DG-D-20-002). La mise en application de cette directive a requis de revoir les critères de priorisation des investissements utilisés jusqu'à présent, et ce, afin de tenir compte des cotes de désuétude des actifs.

La liste des projets du programme décennal d'immobilisation 2026-2035 a été établie par l'Arrondissement en fonction des critères de priorité suivants :

1. Obligation légale/contractuelle;
2. Désuétude (état de l'actif);
3. Projets contribuant à la planification stratégique;
4. Équité territoriale;
5. Projets générant des économies et/ou revenus additionnels;
6. Projets subventionnés.

Ainsi, le programme décennal d'immobilisations 2026-2035 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'Arrondissement de Verdun, au maintien et à l'amélioration de l'offre de services aux citoyens.

L'adoption de la planification des projets d'investissement est requise afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt pour l'exécution des travaux auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le programme décennal d'immobilisations 2026-2035 de l'Arrondissement de Verdun, tel que soumis au conseil d'arrondissement, respecte l'enveloppe fournie par les services corporatifs qui est répartie comme suit :
(montants en milliers de dollars)

Programmes	2026	2027	2028	2029	2030	2031-2035	Total	% de l'enveloppe
34512 - Programme d'amélioration des aires de	740	740	740	740	740	5 005	8 715	17,6 %

jeux et des places publiques								
42612 - Programme de réfection des bâtiments administratifs, sportifs et communautaires	1 366	1 366	1 366	1 366	1 366	6 830	13 660	27,6 %
42812 - Aménagement d'un centre aquatique	1 207	1 207	1 207	1 207	1 207	4 658	10 693	21,6 %
55719 - Programme de réfection routière	1 259	1 284	1 284	1 284	1 274	6 990	13 375	27,0 %
83022 - Programme local d'apaisement de la circulation	300	200	200	200	200	1 000	2 100	4,2 %
69212- Natatorium	75	150	150	150	150	252	927	1,9 %
Enveloppe totale cible	4 947	4 947	4 947	4 947	4 947	24 735	49 470	100.0%

Le budget du PDI de l'Arrondissement de Verdun, tel que soumis au conseil d'arrondissement de Verdun, prévoit que son financement sera assuré par des emprunts à long terme, soit un montant total de 4 115 000 \$ pour l'année financière 2026. Cette dette sera contractée par le Service des finances et sera remboursée au moyen d'une taxe foncière à la charge des propriétés imposables de l'arrondissement de Verdun, à partir de l'exercice 2027. Cette taxe sera basée sur le montant réellement dépensé au cours de l'exercice 2026.

À partir de 2025, une provision annuelle de 375 000 \$ sera allouée pour une période de 8 ans afin de financer partiellement le projet d'aménagement d'un centre aquatique. Ce budget servira à soutenir les différentes phases de développement et de construction d'un centre aquatique à Verdun.

De plus, l'arrondissement a prévu un montant de 675 000 \$ pour partiellement financer les travaux de réfection des bassins du Natatorium. Ce projet serait financé à 90 % par le PDI Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, projet admissible au Programme aquatique Montréal - Volet Mise aux normes (PAM-MAN) phase 3 (2021-209). Cette décision a également été autorisée par comité exécutif du 31 octobre 2024 (SMCE249025004).

Si la réalisation des projets décrits dans la pièce jointe du présent sommaire décisionnel nécessite de nouveaux règlements d'emprunt, ceux-ci seront adoptés au cours des exercices de 2026 et 2027, et l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) sera nécessaire.

Les projets proposés ont pour objectifs d'améliorer la qualité et d'augmenter l'attrait des parcs de l'arrondissement, de favoriser les bienfaits des parcs sur la santé et le bien-être des citoyens et enfin, de contribuer au maintien des actifs de la Ville de Montréal.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de *Montréal 2030* et aux engagements en accessibilité universelle. La grille d'analyse est jointe au présent sommaire.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

s.o.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

S.O.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Simona STOICA STEFAN

Cheffe de division Ressources
financières et matérielles (Intérim)

Tél : 514-765-7031

Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2025-11-27

Christian PARE
directeur(-trice)-services administratifs en
arrondissements

Tél : - -

Télécop. : -

Dossier # : 1258286008

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction des services administratifs , Direction
Objet :	Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de l'Arrondissement de Verdun au montant de 49 470 000 \$.



Grille d'analyse Montréal 2030_1258286008.pdf



Répartition enveloppe PDI 2026-2035.pdf



Enveloppe budgétaire VERDUN_PDI_2026-2035.pdf



251003_addenda_panneau_affichage.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Simona STOICA STEFAN

Cheffe de division Ressources
financières et matérielles (Intérim)

Tél : 514-765-7031

Télécop. :

Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1258286008

Unité administrative responsable : Arrondissement Verdun, Direction des services administratifs, Direction

Projet : Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de l'arrondissement de Verdun au montant de 49 470 k\$.

Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	x		
2. À quelle(s) priorité(s) du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? <i>1. Enraciner la nature en ville, en mettant la biodiversité, les espaces verts, ainsi que la gestion et le développement du patrimoine naturel riverain et aquatique au cœur de la prise de décision</i> <i>12. Miser sur la transparence, l'ouverture et le partage des données ainsi que l'appropriation des technologies émergentes pour améliorer la prise de décision individuelle et collective</i> <i>19. Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.</i> <i>20. Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole</i>			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal résultat/bénéfice attendu? <i>1. 21%, soit 8.65 M\$ du PDI est consacré au programme d'amélioration des parcs, des aires de jeux et places publiques.</i> <i>12. La transparence budgétaire est une condition préalable à la participation du public et à la responsabilisation de la fonction publique. Un budget qui n'est pas transparent, accessible et précis ne peut pas être correctement analysé. Sa mise en œuvre ne peut pas être minutieusement surveillée ni ses résultats évalués.</i> <i>19. Le budget décennal d'immobilisation de l'Arrondissement permet d'offrir aux citoyens de l'Arrondissement de Verdun des milieux de qualité et une réponse de proximité à leurs besoins.</i> <i>20. Les investissements permettent d'accroître l'attractivité de l'arrondissement via les projets d'aménagements urbains.</i>			

Section B - Test climat

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050 			x
2. Votre dossier contribue-t-il à la diminution des vulnérabilités climatiques , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			x
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			x

Section C - ADS+*

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <ul style="list-style-type: none"> a. Inclusion <ul style="list-style-type: none"> ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion b. Équité <ul style="list-style-type: none"> ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale c. Accessibilité universelle <ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal 			x
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			x

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Répartition de l'enveloppe PDI Verdun 2026-2035

Programme	2026	2027	2028	2029	2030	2031-2035	Total	% de l'enveloppe
34512 - Programme d'amélioration des parcs, des aires de jeux et places publiques	740	740	740	740	750	5 005	8 715	17,6%
42612 - Programme de réfection des bâtiments administratifs , sportifs et communautaires	1 366	1 366	1 366	1 366	1 366	6 830	13 660	27,6%
55719 - Programme de réfection routière	1 259	1 284	1 284	1 284	1 274	6 990	13 375	27,0%
83022- Programme local d'apaisement de la circulation	300	200	200	200	200	1 000	2 100	4,2%
69212- Natatorium	75	150	150	150	150	252	927	1,9%
42812 - Aménagement d'un centre aquatique	1 207	1 207	1 207	1 207	1 207	4 658	10 693	21,6%
Enveloppe totale cible	4 947	4 947	4 947	4 947	4 947	24 735	49 470	100,0%

VERDUN

ENVELOPPE PDI 2026-2035

Milliers de \$

AU NET (enveloppe à respecter)

2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	Total PDI 2026 - 2035
4 947	4 947	4 947	4 947	4 947	4 947	4 947	4 947	4 947	4 947	49 470

Transmis le 24 novembre 2025

Direction des services administratifs - Arrondissement de Verdun

Liste projets proposés PDI Verdun 2026-2035

Sous projet description	PTI - 2026	PTI - 2027	PTI - 2028	PDI - 2029	PDI - 2030	PDI - 2031	PDI - 2032	PDI - 2033	PDI - 2034	PDI - 2035	Total 2026-2035
Programme parcs-MOC	187 000	153 000	153 000	153 000	153 000	153 000	153 000	153 000	153 000	153 000	1 564 000
Divers projets-Aménagements des parcs et places publiques	-	-	-	-	280 000	212 000	212 000	212 000	212 000	212 000	1 340 000
Divers projets-Réaménagements et maintien des parcs et des places publics	-	-	-	-	-	636 000	636 000	636 000	636 000	636 000	3 180 000
Divers parcs-Réplacement d'équipements de jeux	-	60 000	80 000	57 000	77 000	-	-	-	-	-	274 000
9175-Parc Monseigneur-J.-A.-Richard-Réfection des jeux d'eau	466 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	466 000
Mobilier divers parcs et au canal d'aqueduc	-	50 000	50 000	-	50 000	-	-	-	-	-	150 000
2651-Parc Maynard-Ferguson-Aménagement de surface synthétique aire de jeux	-	230 000	-	-	-	-	-	-	-	-	230 000
4314-Jeu d'eau parc Cooney-Remplacement de modules de jeux	-	-	257 000	-	-	-	-	-	-	-	257 000
Divers parcs-Réfection des terrains et plateaux sportifs	87 000	97 000	100 000	100 000	190 000	-	-	-	-	-	574 000
1706-Parc Arthur Therrien-Mesures de protection aires de rénaturalisation	-	-	100 000	-	-	-	-	-	-	-	100 000
9104-Parc Norman Dawe-Réaménagement de l'aire de jeux	-	-	-	430 000	-	-	-	-	-	-	430 000
2670-Parc de la Métairie-Remplacement des équipements de jeux	-	150 000	-	-	-	-	-	-	-	-	150 000
	740 000	740 000	740 000	740 000	750 000	1 001 000	1 001 000	1 001 000	1 001 000	1 001 000	8 715 000
3132-Mairie de l'arrondissement	-	-	-	-	278 000	771 000	771 000	771 000	771 000	771 000	4 133 000
3134-Bibliothèque Jacqueline De Repentigny	-	-	-	-	-	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	1 200 000
3235-Centre Elgar	-	343 000	306 000	536 000	262 000	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	1 822 000

Sous projet description	PTI - 2026	PTI - 2027	PTI - 2028	PDI - 2029	PDI - 2030	PDI - 2031	PDI - 2032	PDI - 2033	PDI - 2034	PDI - 2035	Total 2026-2035
3236-Centre Marcel Giroux	-	-	-	-	-	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
3237-Ateliers Municipaux	-	573 000	-	-	-	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	1 023 000
3412-Chalet Tennis Woodland	-	-	-	-	-	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000
3427-Chalet du parc du Quai-de-la-Tortue (Boulingrin)	-	-	-	300 000	-	-	-	-	-	-	300 000
Programme de remplacement de luminaires (néons T12)	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	400 000
Programme d'implantation de la télégestion dans les bâtiments	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	400 000
Programme de réfection des bâtiments admin., sportifs et communautaires-MOC	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	-	-	-	-	-	1 750 000
3964-Abri à abrasif-cour Verdun-Réfection structurale et divers travaux	441 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	441 000
1775-Abri ouvert du parc Desmarchais-Réfection de toiture et divers travaux	-	-	-	-	296 000	-	-	-	-	-	296 000
3404-Pavillon des baigneurs Arthur-Therrien-Réfection de la toiture	-	-	320 000	-	-	-	-	-	-	-	320 000
4479-La Station (Centre Intergénérationnel)-Réfection de la toiture	-	-	290 000	80 000	80 000	-	-	-	-	-	450 000
3236-Centre Marcel-Giroux-Remplacement des unités mécaniques,divers travaux	175 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	175 000
3132-Mairie de l'arrondissement-Remplacement de chaudière et divers travaux	300 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	300 000
	1 366 000	1 366 000	1 366 000	1 366 000	1 366 000	1 366 000	1 366 000	1 366 000	1 366 000	1 366 000	13 660 000
Complexe aquatique	1 207 000	1 207 000	1 207 000	1 207 000	1 207 000	931 000	931 000	932 000	932 000	932 000	10 693 000
	1 207 000	1 207 000	1 207 000	1 207 000	1 207 000	931 000	931 000	932 000	932 000	932 000	10 693 000
Rues à confirmer	577 000	600 000	600 000	600 000	600 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	6 477 000
Réfection de ruelles	55 000	80 000	80 000	80 000	70 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	435 000
Réfection de trottoirs	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000	1 400 000
Programme de réfection routière-MOC	527 000	504 000	504 000	504 000	504 000	504 000	504 000	504 000	504 000	504 000	5 063 000
	1 259 000	1 284 000	1 284 000	1 284 000	1 274 000	1 398 000	1 398 000	1 398 000	1 398 000	1 398 000	13 375 000

Sous projet description	PTI - 2026	PTI - 2027	PTI - 2028	PDI - 2029	PDI - 2030	PDI - 2031	PDI - 2032	PDI - 2033	PDI - 2034	PDI - 2035	Total 2026-2035
3233-Natorium-Travaux de rénovation	75 000	150 000	150 000	150 000	150 000	51 000	51 000	50 000	50 000	50 000	927 000
	75 000	150 000	150 000	150 000	150 000	51 000	51 000	50 000	50 000	50 000	927 000
Travaux d'aménagements pour apaiser la circulation	300 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	2 100 000
	300 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	2 100 000
	4 947 000	4 947 000	4 947 000	4 947 000	4 947 000	4 947 000	4 947 000	4 947 000	4 947 000	4 947 000	49 470 000